



Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue à Gaspé, le **23 mars 2021** à la salle du centre administratif sis au 102, rue Jacques-Cartier, Gaspé, et via la plateforme Zoom. La rencontre est présidée madame Julie Pariseau, vice-présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS	Monsieur Guillaume Bérubé (administrateur) Monsieur Antonio J. Blouin (administrateur) Monsieur Luc Chrétien (administrateur non-votant) Madame Nadine Côté (administratrice) Madame Karine Fournier (administratrice) Madame Isabelle Gagné (administratrice) Monsieur Yves Galipeau (administrateur) Madame Julie Pariseau (vice-présidente) Monsieur David Smith (administrateur) Madame Sonia Tremblay (administratrice) Madame Anik Truchon (administratrice)
ABSENTS	Aucun
PERMANENCE	Madame Deslilas Fournier (directrice générale) Monsieur Claude Petitpas (directeur général adjoint et secrétaire général)
INVITÉS	M ^e Lisane Dostie

1.0 GÉNÉRAL

1.1 *Ouverture de la réunion et constatation du quorum*

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de madame Julie Pariseau. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et valablement ouverte.

1.2 *Présidence et secrétariat de la rencontre*

La vice-présidente, madame Julie Pariseau, agit à titre de présidente de la rencontre et monsieur Claude Petitpas agit à titre de secrétaire.

1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

La présidente de la rencontre fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par madame Karine Fournier et appuyé de madame Anik Truchon, il est résolu à l'unanimité,

CA-2103-028

que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

1.4 *Déclaration des conflits d'intérêts pour la rencontre*

Madame Julie Pariseau mentionne une certaine proximité professionnelle avec l'équipe en développement social de la Haute-Gaspésie au point 5.1.

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020

Puisque les documents ont été rendus disponibles dans les délais prescrits, la présidente de la rencontre est dispensée de la lecture des procès-verbaux.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par monsieur David Smith, et appuyé par monsieur Yves Galipeau, il est résolu à l'unanimité,

CA-2103-029

que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

1.5.1 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020

Des suivis sont apportés par la directrice générale aux points 6.1, 10.1, 10.3 et 10.4.

1.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2020

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par madame Karine Fournier, et appuyé par monsieur Yves Galipeau, il est résolu à l'unanimité,

CA-2103-030

que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

1.6.1 Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2020

Un suivi est apporté par la directrice générale au point 2.1.

1.7 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2021

À la demande de Monsieur Yves Galipeau, une modification est apportée au point 12.1 du procès-verbal.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par madame Isabelle Gagné, et appuyé par monsieur Yves Galipeau, il est résolu à l'unanimité,

CA-2103-031

que le procès-verbal soit adopté tel que modifié.

1.7.1 Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2021.

Aucun suivi.

2.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE

2.1 Correspondance de la directrice générale

- *Dépôt de la lettre du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail – Motion de félicitations*

2.2 Correspondance de la présidence

- *Dépôt de la lettre de démission de monsieur Vincent Rineau*
- *Dépôt de la lettre de démission de madame Catherine Beaulieu*
- *Dépôt de la lettre de démission de madame Nancy Chicoine*
- *Dépôt de la lettre de démission de monsieur David Dubreuil*
- *Dépôt de la lettre de démission de monsieur Michel Perrée*

2.3 Énoncé de la directrice générale

La directrice générale informe le public qu'elle sera disponible le lendemain auprès des médias pour des entrevues individuelles afin de répondre aux questions en lien avec la démission des administrateurs.

2.4 Période de questions du public

Madame Michèle Guay s'interroge sur la composition du comité EHDAA.

- Des vérifications seront faites et un suivi sera effectué auprès de madame Guay.

Monsieur Jean-Yves Dupuis demande la possibilité de rendre public le lien de la rencontre afin de favoriser la participation du plus grand nombre.

- Le secrétaire général verra à apporter le point à une prochaine rencontre des administrateurs.

Monsieur Simon Deschênes demande des précisions concernant les surplus budgétaires de l'ancienne commission scolaire et des possibilités d'utilisation par le nouveau Centre de services scolaire.

- La directrice générale confirme que les surplus cumulés sont demeurés dans la nouvelle gouvernance. L'utilisation de ces surplus est très réglementée et permet principalement d'éponger des possibles déficits.

Monsieur Jean-Yves Dupuis demande s'il a de nouvelles informations concernant l'avancement du dossier de la Gare intermodale.

- Le directeur des services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle mentionne le fait qu'il y a eu une indexation au projet en lien avec l'augmentation des coûts des matériaux. Le projet se trouve actuellement sur les bureaux de l'équipe ministérielle pour approbation.

Monsieur Jean-Yves Dupuis revient sur les raisons des démissions de certains administrateurs du conseil d'administration.

- La directrice générale rappelle que le contenu des lettres de démission n'est pas du domaine public.

3.0 DIRECTION GÉNÉRALE

3.1 Dépôt du rapport annuel 2019-2020

La directrice générale dépose le rapport annuel 2019-2020 au conseil d'administration. À la suite de ce dépôt, le rapport sera disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

4.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

4.1 Calendrier scolaire 2021-2022

VU l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de concertation et de développement secteur jeunes, du comité de participation commission du personnel enseignant, du comité de parents et du syndicat;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors de la rencontre préparatoire au CA tenue le 16 mars 2021.

CA-2103-032

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE, par monsieur Guillaume Bérubé et appuyé de madame Anik Truchon, il est résolu à l'unanimité, d'adopter le calendrier scolaire 2021-2022, tel que déposé (Doc. : SEJ-2021-001, version 4).

5.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

5.1 Autorisation de signataire de l'entente avec la démarche intégrée en développement social Haute-Gaspésie

CONSIDÉRANT le plan de communauté de la démarche intégrée en développement social de la MRC de La Haute-Gaspésie;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire doit autoriser une personne signataire pour le protocole d'entente le liant au CLD de La Haute-Gaspésie, gestionnaire des actions en lien avec le développement social de La Haute-Gaspésie;

CONSIDÉRANT que par cette entente, un montant de 19 187,00 \$ sera attribué au Centre de services scolaire pour contribuer au déploiement de l'action *Agent de motivation et de persévérance scolaire* au Centre de formation de la Haute-Gaspésie.

CA-2103-033

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE, par madame Karine Fournier et appuyé de monsieur Yves Galipeau, il est résolu à l'unanimité, d'autoriser monsieur Luc Chrétien, directeur des Services éducatifs aux adultes et de la formation professionnelle, à signer le protocole d'entente avec le CLD de La Haute-Gaspésie en lien avec le développement social de La Haute-Gaspésie.

6.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

6.1 Révision budgétaire

VU le budget 2020-2021 adopté via la résolution CCO-2009-011 en date 29 septembre 2020;

VU l'article 277 de la *loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le déficit anticipé est de 1 083 527 \$;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs peut utiliser 15 % de son surplus cumulé, soit 926 548 \$, le déficit non autorisé s'élève à 156 976 \$;

CONSIDÉRANT que des efforts seront déployés afin d'équilibrer les revenus et les dépenses d'ici le 30 juin 2021;

CONSIDÉRANT que les incidences résultant de la pandémie de COVID-19 peuvent influencer les résultats de l'exercice en cours;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours à la rencontre préparatoire au CA tenue le 16 mars 2021.

CA-2103-034

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE, par monsieur Yves Galipeau et appuyé de monsieur Guillaume Bérubé, il est résolu à l'unanimité, d'adopter le budget révisé tel qu'il appert dans le document SRF2021-008, daté du 10 mars 2021, version 1.

6.2 Taxes scolaires impayées en date du 23 mars 2021

VU l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* mandatant le directeur général du centre de services scolaire de préparer un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires et ce, avant le début du mois de novembre de chaque année;

VU l'article 340 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que la liste de l'article 339 est soumise au conseil d'administration pour approbation;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors de la rencontre préparatoire au CA tenue le 16 mars 2021;

CA-2103-035

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par monsieur Antonio J. Blouin et appuyé de madame Anik Truchon, il est résolu à l'unanimité, d'approuver l'état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires en date du 23 mars 2021, liste portant le numéro SRF2021-009, version 2, au montant de 601 094,49 \$.

Madame Sonia Tremblay demande à ce qu'un suivi soit effectué auprès des administrateurs concernant le dossier des taxes impayées et sur le processus de recouvrement prévu.

7.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

7.1 Délocalisation du baccalauréat en enseignement préscolaire/primaire

VU l'article 261.1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le centre de services scolaire peut conclure une entente avec tout établissement d'enseignement de niveau universitaire sur la formation des futurs enseignants et l'accompagnement des stagiaires ou des enseignants en début de carrière;

CONSIDÉRANT les discussions entamées et l'ouverture de l'UQAR à travailler avec le centre de services scolaire des Chic-Chocs sur ce projet;

CONSIDÉRANT les besoins en matière de ressources humaines, particulièrement au niveau des enseignants.

CA-2103-036

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par madame Sonia Tremblay et appuyé de madame Isabelle Gagné, il est résolu à l'unanimité, d'autoriser la directrice générale à signer toute entente permettant un tel projet de délocalisation du baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire sur le territoire du centre de service scolaire des Chic-Chocs avec l'UQAR et d'autoriser le directeur du Service des ressources humaines à signer tout document menant à une telle entente.

8.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

8.1 Remplacement des fenêtres de l'école Saint-Joseph-Alban

VU la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en date du 11 novembre 2019, confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2019-2020 (Projet 0361M1920);

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 27 janvier 2021;

CONSIDÉRANT les offres reçues;

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOM- MANDATION
Rénovation CM	Grande-Vallée	409 000,00\$	470 247,75\$	Oui	Oui
Construction Scandinave inc	Carleton	495 000,00\$	569 126,25\$	Oui	

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Vachon et Roy Architectes, experts professionnels dans le dossier;

CA-2103-037

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par monsieur Guillaume Bérubé et appuyé de madame Karine Fournier, il est résolu à l'unanimité, de retenir les services de Rénovation CM, pour le remplacement des fenêtres de l'école Saint-Joseph-Alban au montant de 409 000,00 \$, taxes non incluses (470 247,75 \$, avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux et de modifier au besoin les échéances au devis selon les exigences ministérielles durant la gestion de la crise pour la COVID-19.

9.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Aucun point

10.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

10.1 Dépôt du rapport annuel de la protectrice de l'élève 2019-2020

Le rapport annuel de la protectrice de l'élève vous est déposé pour information.

11.0 RAPPORT DES COMITÉS

Aucun point

12.0 GOUVERNANCE

12.1 Élection à la présidence du Centre de services scolaire des Chic-Chocs

CA-2103-038

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par monsieur Yves Galipeau et appuyé de madame Isabelle Gagné, il est résolu à l'unanimité, d'élire madame Julie Pariseau à titre de présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour la durée de son mandat à titre d'administratrice.

12.2 Élection à la vice-présidence du Centre de services scolaire des Chic-Chocs

CA-2103-039

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par monsieur Yves Galipeau et appuyé de madame Isabelle Gagné, il est résolu à l'unanimité, d'élire madame Karine Fournier à titre de vice-présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour la durée de son mandat à titre d'administratrice.

13.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

13.1 Deuxième période de questions du public

Monsieur Jean-Yves Dupuis demande si les dépenses occasionnées par la COVID seront remboursées par le ministère.

- La directrice générale mentionne que nous sommes toujours en attente de réponses à cet effet du ministère.

Madame Anne Bernier, présidente du syndicat des travailleurs de l'Est-du-Québec, souligne le projet de partenariat avec l'UQAR présenté par la direction des ressources humaines. Elle fait état de l'excellente collaboration entre le syndicat et la direction du Centre de services scolaires des Chic-Chocs dans la recherche de solution pour la réussite des élèves tout en permettant une amélioration des conditions de travail du personnel scolaire.

Monsieur Simon Deschênes demande s'il a des développements concernant la résidence de Sainte-Anne-des-Monts et le projet de gymnase à l'école Gabriel-Le Courtois et le manque de sauveteurs pour la piscine.

- La directrice informe monsieur Deschênes des études effectuées concernant la résidence. Des dossiers d'envergure comme celui-là ainsi que celui du gymnase de l'école Gabriel-Le Courtois sont complexes, mais nous y travaillons ardemment.

Monsieur Jean-Yves Dupuis revient sur l'absence d'administrateurs au conseil d'administration.

14.0 FIN DE LA RENCONTRE

14.1 Huis clos (départ du public)

CA-2103-040 Un huis clos est décrété par monsieur Yves Galipeau à 20 h 05 et le public est invité à quitter la rencontre.

CA-2103-041 La levée du huis clos est décrétée par monsieur Yves Galipeau à 20 h 50.

14.2 Huis clos (départ des gestionnaires)

CA-2103-042 Un huis clos est décrété par monsieur Yves Galipeau à 20 h 50 et seuls les administrateurs sont invités à demeurer présents.

CA-2103-043 La levée du huis clos est décrétée par madame Sonia Tremblay à 21 h 00.

14.3 Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Karine Fournier, et appuyé par madame Julie Pariseau, et résolu,

CA-2103-044 que l'assemblée soit levée à 21 h 01.

Julie Pariseau
Présidente

Claude Petitpas
DGA et Secrétaire général